

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria

OBJET / GAIA

**Orgue église Saint
Laurent : assistance
à maîtrise d'ouvrage**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
21 octobre 2019

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 23

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 25

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit octobre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVÈZE**, Maire.

Etaients présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othateguy, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Bernadette Remeau, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Vincent Bru, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Peio Etcheleku, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Roger Barbier, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Argitxu Hirigoyen à M. Vincent Goytino, M. Peio Etcheleku à M. Frédéric Bardin, M. Roger Barbier à Mme Bernadette Remeau, M. Camille Jenvrin à M. Didier Irastorza.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Véronique Larronde est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle que dans le cadre de la valorisation et de la restauration engagées depuis 2017 de l'église Saint-Laurent, édifice protégé au titre des Monuments Historiques et classé depuis décembre 2015, la Commune envisage la conception et la construction d'un nouvel orgue adapté à la taille de l'église avec démontage de l'instrument actuel construit au milieu du 19^{ème} siècle qui a subi de nombreuses réparations dont la dernière : un relevage en 2016. Ce nouveau mobilier sera de type baroque d'inspiration des instruments d'Allemagne du Sud.

A cet effet, il est nécessaire de s'attacher les services d'un architecte du Patrimoine. Aussi, il est apparu nécessaire de lancer le 8 août 2019, une consultation de prestations de services conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur.

Cette prestation a pour objet, les missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage composées comme suit :

- établir la description de la composition générale en plans et volumes des galeries qui abriteront le nouveau mobilier, par :
 - la rédaction d'un état des lieux avec plans en façades et coupes y compris les galeries et l'orgue existant ;
 - la production d'une synthèse graphique et l'insertion architecturale suivant les plans fournis par le facteur d'orgue qui sera désigné par la Commune ;
- la coordination comprenant l'organisation de 4 réunions de synthèse entre les différents intervenants (DRAC, UDAP, Commune, facteur d'orgue) ;

- l'assistance à la rédaction et le dépôt de l'autorisation administrative de travaux obligatoire dans le cadre d'un bâtiment protégé et classé aux Monuments Historiques.

Par courrier et courriel en date du 9 août 2019, trois Architectes du Patrimoine ont été sollicités pour cette mission, à savoir :

- Madame Catherine MATVEIEFF, à Bayonne,
- Madame Isabelle JOLY, à Bayonne,
- Madame Delphine GRAMAGLIA, à Bordeaux.

A la date limite fixée au lundi 16 septembre 2019, la Commune a reçu deux propositions et une lettre de désistement de la part de Madame GRAMAGLIA.

A l'issue de la réunion qui s'est tenue le 2 octobre 2019, après avoir pris connaissance des éléments de chacune des offres et du rapport d'analyse présenté par la Direction des Services Techniques, la commission MAPA propose de retenir l'offre de Madame Isabelle JOLY jugée économiquement la plus avantageuse pour un montant de 8 100 € HT incluant la production de l'image en 3D et sachant que le relevé du géomètre n'est pas compris dans la prestation.

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité, Mme Bernadette Remeau ne prenant pas part au vote :

- approuve la proposition de la Commission MAPA,
- désigne Madame Isabelle JOLY, Architecte du Patrimoine à Bayonne titulaire de la prestation du marché de services pour un montant HT de 8 100 € ;
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de mission, et toutes les pièces s'y rattachant.

Ont voté contre : Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Christian DEVÈZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 30/10/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 30/10/2019